

## LICENCE PROPRIÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2019

La licence est valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Pour faciliter les démarches, il est admis cependant que les licences puissent être souscrites à compter du 1<sup>er</sup> novembre de l'année précédente.  
*Pour les nouvelles demandes, joindre obligatoirement :*

- une copie du certificat de naissance ou du pedigree (français ou étranger),
- pour les chiens étrangers, une demande d'enregistrement (formulaire EN 22.02),
- une copie de la 1<sup>ère</sup> page du carnet de travail (français ou étranger),
- pour les chiens «non-LOF» dont l'accès est limité aux concours de niveau 1, joindre une copie de la carte d'identification.

*Suivant le cas, joindre :*

- une copie du CACCBT (Certificat d'Aptitude à la Conduite du Chien de Berger sur Troupeau) permettant l'accès aux concours inter-races (et FCI, à condition que le chien ait également obtenu le HWT).
- une copie du HWT (Herding Working Test) permettant l'accès au concours FCI<sup>1</sup> seulement.

**Ce formulaire doit être rempli en lettres capitales et adressé à : Mme Corinne GARRET 3 Square des bégonias 91370 VERRIERES LE BUISSON**  
**Au préalable, consulter le «Mode d'Emploi Licence Troupeaux» sur le site de la Commission**

Les champs précédés d'un \* sont obligatoires

**Veillez vous assurer que chaque chien est titulaire d'un carnet de travail UTILITÉ (obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017)**

**Cochez la case correspondant à votre demande (en cas de renouvellement ou duplicata, indiquez votre n° de licence)**

\* DEMANDE DE LICENCE  RENOUELEMENT  DUPLICATA  AJOUT CHIEN  LICENCE N° :

\* CIVILITÉ M.  Mme  \* Nom : \_\_\_\_\_ \* PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE NUMÉRO : \_\_\_\_\_ VOIRIE : \_\_\_\_\_

VOIRIE (SUITE) : \_\_\_\_\_ LIEU-DIT : \_\_\_\_\_

\* CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ \* VILLE : \_\_\_\_\_

PAYS \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ MOBILE : \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_

Dispense de CACCBT<sup>2</sup>

• Agriculteur éleveur : Ovin  Bovin  à titre principal<sup>2</sup>

• Ouvrier ou Technicien agricole<sup>2</sup> :

• Autre : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Concours FCI placés sous l'égide de la CUN Troupeaux sous tutelle de la S.C.C.

<sup>2</sup> La dispense n'est autorisée que pour les activités professionnelles exercées en France (joindre une attestation MSA).

Pour le HWT, il n'y a pas de dispense, tous les chiens doivent avoir obtenu le HWT.

**Cochez la case de la discipline pratiquée**

LICENCE CHIEN ETRANGER OUI  NON

CONCOURS FCI

INTER RACES

OVINS

BOVINS

**Identifiez vos chiens (1 au minimum) (en cas d'espace insuffisant, veuillez joindre votre liste sur papier libre)**

Nom du chien	Race	Identification/FAPAC	Né le	Sexe

\*  Je déclare ne pas avoir subi de condamnation pour sévices sur animaux

\*  J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus, certifie être propriétaire des chiens mentionnés et déclare avoir pris connaissance et adhérer sans réserve à la charte du licencié

\* Date de la demande : \_\_\_\_\_

\* Signature : \_\_\_\_\_

**Cadre réservé à la Commission**

Date : \_\_\_\_\_ Par : M. Mme Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Signature :

**TARIF POUR L'ANNÉE 2019 :**

**Demande / Renouvellement : 17 € par chien Duplicata : 15 € par carte Chien étranger : 10 € par carte**

**Ajouter 1 chien en cours d'année : 17 €**